AIRE D'ÉTUDE :

n°60 : Perception depuis la RD 611

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien | Perception depuis les axes de communication

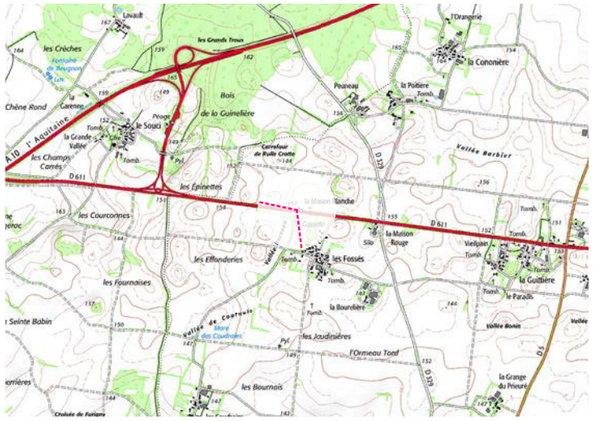

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	60
Coordonnées L93	X 464318 ; Y 6595678
Altitude	156 m
Date et heure	21/01/2020 09:57
Éolienne la plus proche	2,4 km
Éolienne la plus éloignée	5 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	-132°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

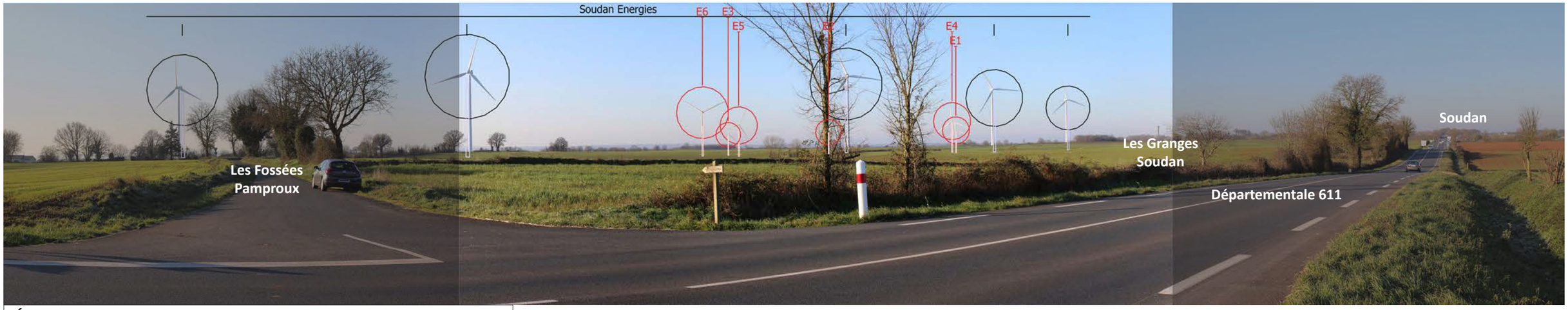

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 109°

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Soudan Énergies	Le parc en projet s'insère en arrière-plan du PE de Soudan Énergies, avec une prégnance plus faible. L'insertion du projet de la Plaine de Balusson engendre une densification notable de la présence du motif éolien sur cette part d'horizon. Néanmoins, l'insertion du projet n'interfère pas dans la lisibilité du parc existant.	> Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 611	Au vu du contexte éolien existant, l'insertion du projet tend à augmenter le nombre de points d'appels visuels aux abords de cette voie. Cependant, la vitesse de déplacement de l'observateur additionnée à l'implantation latérale du projet et en arrière-plan du parc construit, réduisent l'impact du projet sur la modification du paysage traversé.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°61 : Perception depuis la frange est de Pamproux

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	

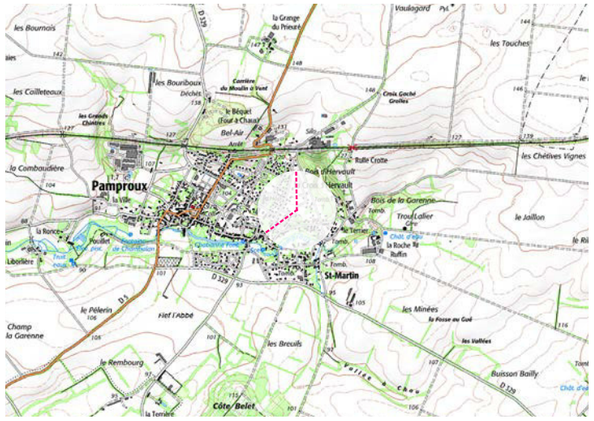

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	61
Coordonnées L93	X 466052 ; Y 6592936
Altitude	105 m
Date et heure	21/01/2020 10:45
Éolienne la plus proche	3,6 km
Éolienne la plus éloignée	5,8 km
Nombre d'éolienne visible	1/6
Azimut	-63°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

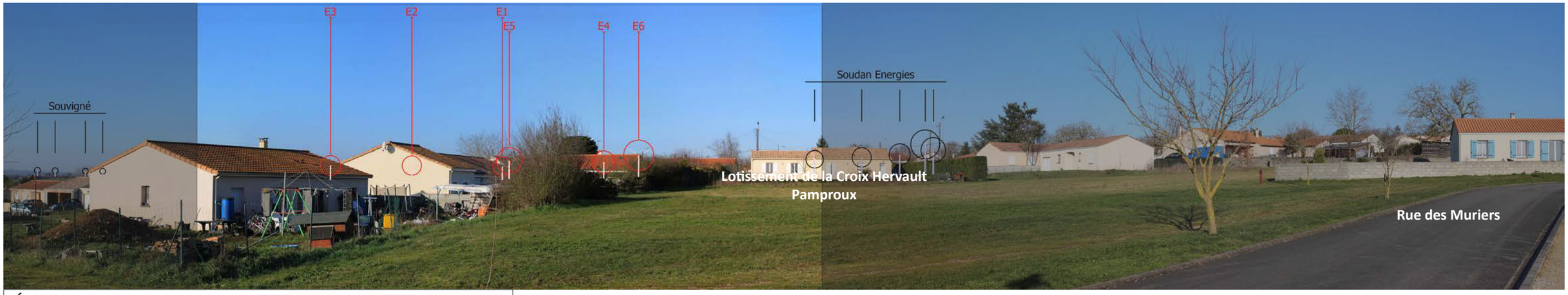

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 125°

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Soudan Énergies et PE Souvigné	Depuis une extension pavillonnaire, le parc en projet est en grande partie masqué par les habitations faisant face à l'observateur. Seuls des fragments d'éoliennes peuvent être visibles par intermittence. Par ailleurs, la fraction visible des pales est relativement faible et le PE Soudan Énergies demeure plus prégnant. L'insertion du parc en projet renforce néanmoins la présence du motif éolien depuis ce secteur habité. La modification du paysage quotidien des riverains est mesurée.	> Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	**Faible**	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange est de Pamproux		> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	**Faible**	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°62 : Perception depuis le parvis de l'église de Pamproux

Enjeux :

- Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg
- Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

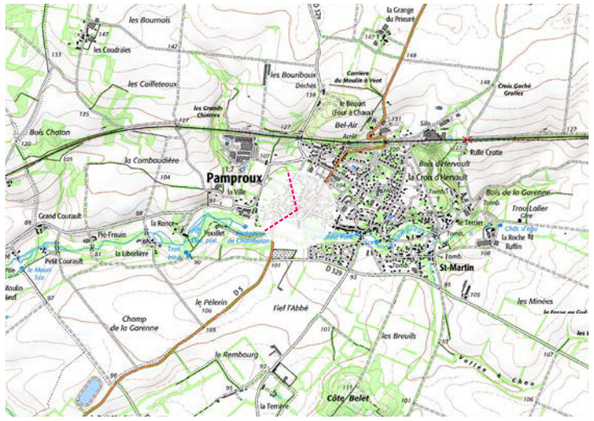

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	62
Coordonnées L93	X 465175 ; Y 6592876
Altitude	99 m
Date et heure	21/01/2020 10:29
Éolienne la plus proche	2,7 km
Éolienne la plus éloignée	4,9 km
Nombre d'éolienne visible	0/6
Azimut	-68°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

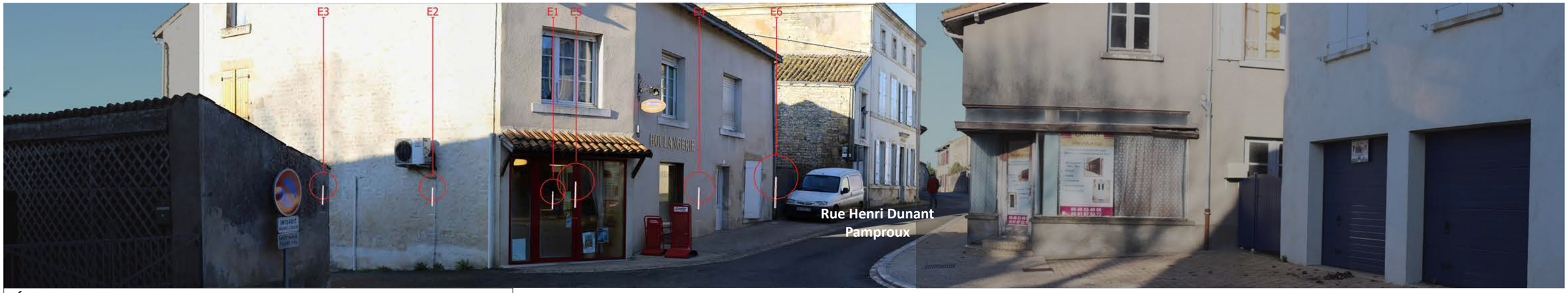

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 110°

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Centre-bourg de Pamproux	Depuis le parvis de l'église de Pamproux, au vu de la densité du bâti, le parc en projet ne peut être visible. L'insertion du projet de la Plaine de Balusson n'engendre pas de modification du paysage quotidien depuis ce secteur habité.	> Pas de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Église de Pamproux (MH 1)		> Pas de modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°63 : Perception depuis la frange ouest de Pamproux

Enjeux : Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

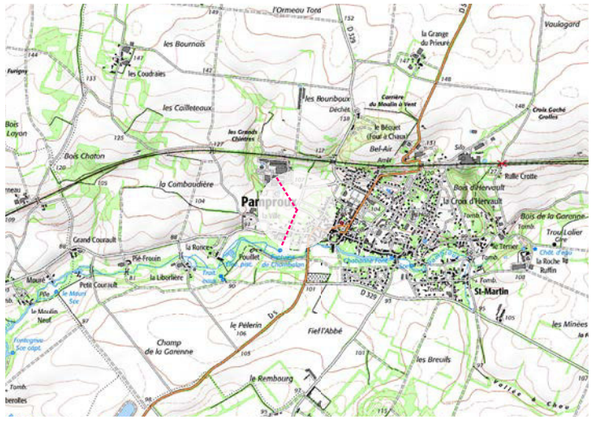

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	63
Coordonnées L93	X 464907 ; Y 6593062
Altitude	99 m
Date et heure	21/01/2020 10:22
Éolienne la plus proche	2,5 km
Éolienne la plus éloignée	4,5 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	-94°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

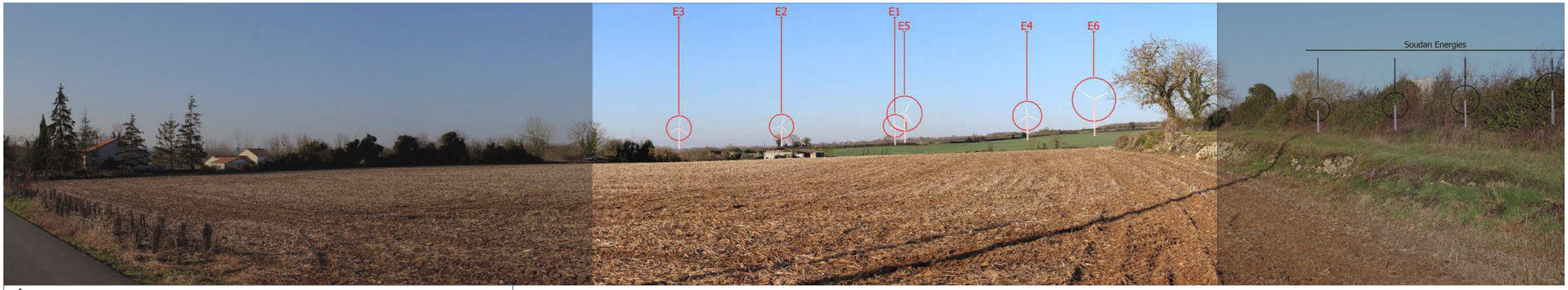

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 125°

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange ouest de Pamproux	À l'ouest de Pamproux, les dernières habitations du centre-bourg bénéficient de vue ouvertes sur les parcelles cultivées. Le parc en projet s'insère à l'horizon avec une hauteur apparente supérieure à celle du relief visible en arrière-plan. Le parc présente un front unique, avec des interdistances relativement régulières, seul un chevauchement entre E1 et E5 peut être observé. Depuis ce secteur habité, le mouvement des pales peut générer des accroches visuelles.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°64 : Perception depuis le hameau des Coudraies

Enjeux : Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

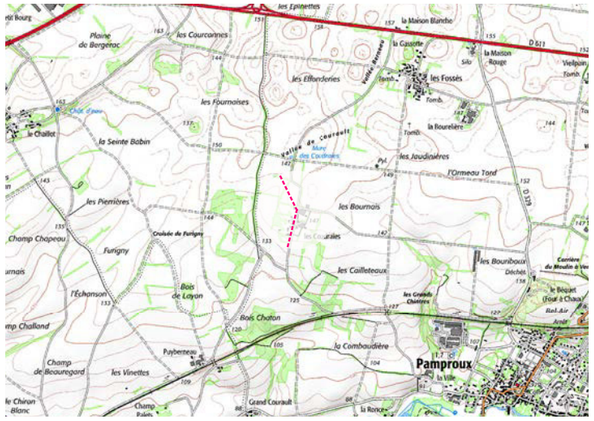

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	64
Coordonnées L93	X 463513 ; Y 6594035
Altitude	140 m
Date et heure	21/09/2020 10:47
Éolienne la plus proche	0,9 km
Éolienne la plus éloignée	3,3 km
Nombre d'éolienne visible	1 /6
Azimut	-96°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

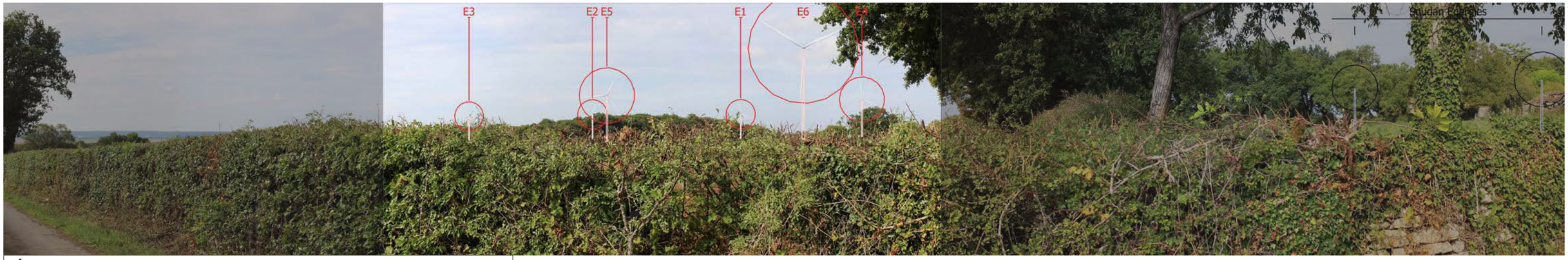

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 140°

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Hameau des Coudraies	Depuis les abords du hameau des Coudraies, l'ensemble des éoliennes du parc en projet sont visibles. Cependant, une haie en bordure de route et la végétation qui émane du hameau peuvent limiter les perceptions en direction du projet, c'est pourquoi les rotors des éoliennes sont tronqués excepté pour E6. Les pales des machines sont visibles par intermittence. E6 est l'éolienne la plus proche et donc la plus prégnante. L'envergure de cette machine engendre un effet de miniaturisation sur les structures végétales environnantes et constitue un point d'appel visuel notable.	> Effet de domination > Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	**Fort**	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°65 : Perception depuis le hameau de Puyberneau

Enjeux :

- Perception depuis les axes de communication
- Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	65
Coordonnées L93	X 462933 ; Y 6593135
Altitude	115 m
Date et heure	05/02/2020 15:45
Éolienne la plus proche	0,9 km
Éolienne la plus éloignée	2,7 km
Nombre d'éolienne visible	4 /6
Azimut	-65°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

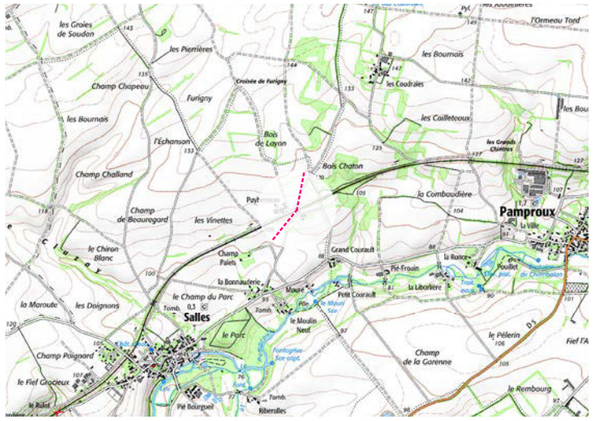

Localisation de la prise de vue

A

B

Photographie de l'état initial à 50°

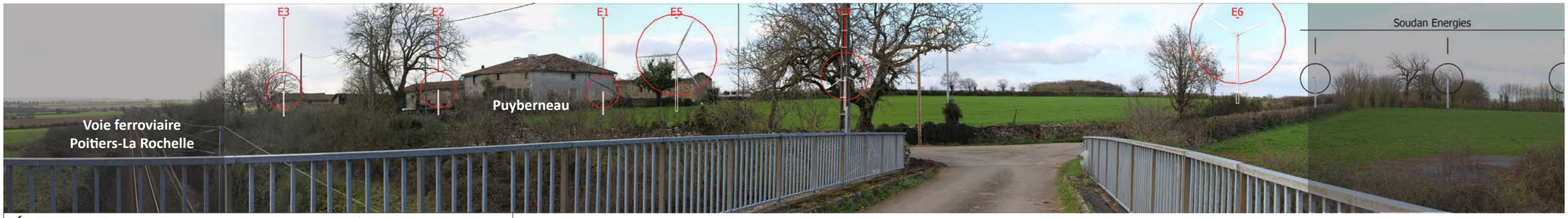

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 152°

Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Vue B

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Soudan Énergies	Bien que le motif éolien soit coutumier pour les riverains, l'insertion du parc en projet en augmente la présence et la prégnance de manière significative. En effet, l'emprise du projet de la Plaine de Balusson est importante et la hauteur apparente des éoliennes est supérieure à celle des éléments bâtis et structures végétales observées en arrière-plan. Néanmoins, l'insertion du parc n'engendre aucune modification de la lisibilité du parc en service.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	Voie ferrée	Sur cette séquence, la voie ferrée, desservant les communes de Salles et de Pamproux, est encaissée. Le talus qui la longe ne permet pas d'apercevoir le parc en projet. Il est masqué par ce relief. L'insertion du projet de la Plaine de Balusson n'engendre pas de modification du paysage traversé.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Hameau de Puyberneau	Depuis ce franchissement, le parc en projet s'insère en arrière-plan du hameau de Puyberneau. L'ensemble des éoliennes peut être visible bien qu'en partie masquée par les éléments bâtis ou la trame arborée. Cependant, la prégnance de E5 et E6, aux abords de ce secteur habité, génère des points d'appels visuels ainsi qu'une modification importante du paysage quotidien des riverains.	> Effet de miniaturisation > Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

n°66 : Perception depuis la tour du château de Salles

La prise de vue préconisée par l'agence couasnon n'a pu être réalisée par Éolise faute d'accès à la propriété.

Rappel des sensibilités vis-à-vis des enjeux de ce point de vue :
> Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé : Château de Salles (MH 3) : sensibilité forte

AIRE D'ÉTUDE :

n°67 : Perception depuis les abords de l'église de Salles (1/2)

Enjeux :

- Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg
- Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

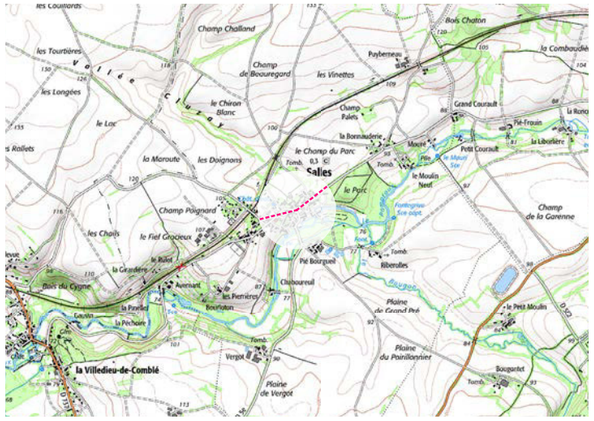

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	67A
Coordonnées L93	X 461999 ; Y 6592022
Altitude	88 m
Date et heure	05/02/2020 15:31
Éolienne la plus proche	1,3 km
Éolienne la plus éloignée	2,3 km
Nombre d'éolienne visible	1/6
Azimut	-106°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 94°

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

AIRE D'ÉTUDE :

n°67 : Perception depuis les abords de l'église de Salles (2/2)

Enjeux :

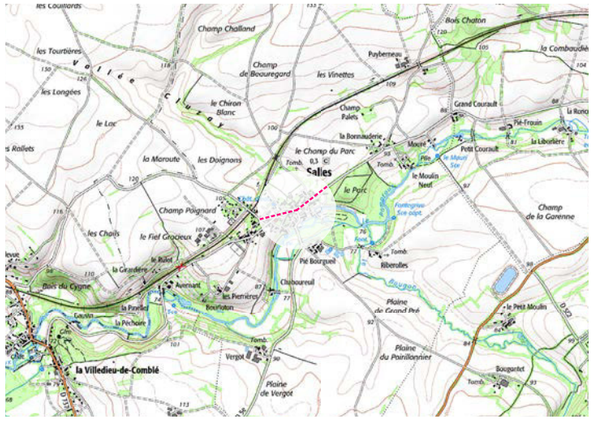

Localisation de la prise de vue

A

B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	67B
Coordonnées L93	X 461999 ; Y 6592022
Altitude	88 m
Date et heure	05/02/2020 15:31
Éolienne la plus proche	1,3 km
Éolienne la plus éloignée	1,3 km
Nombre d'éolienne visible	4/6
Azimut	-28°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 125°

Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Vue B

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Centre-bourg de Salles	Aux abords de l'église de Salles, la densité du bâti masque, en majeure partie, le parc en projet. Cependant, à l'occasion d'une percée visuelle ou d'un relâchement du tissu bâti, des éoliennes peuvent être perceptibles. Ici, E3 (éolienne la plus proche) est visible. Bien que seul le rotor soit visible, sa prégnance demeure importante et le mouvement des pales peut engendrer des points d'appels visuels significatifs. L'introduction du motif éolien dans ce secteur habité modifie le paysage quotidien.	> Effet de miniaturisation des éléments bâtis > Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	**Fort**	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Église de Salles (MH 4)		> Phénomène de visibilité > Effet de miniaturisation des éléments bâtis > Modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	**Fort**	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°68 : Perception depuis l'entrée de bourg de Salles

Enjeux :

- Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg
- Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	68
Coordonnées L93	X 462029 ; Y 6591763
Altitude	80 m
Date et heure	05/02/2020 15:35
Éolienne la plus proche	1,4 km
Éolienne la plus éloignée	2,5 km
Nombre d'éolienne visible	0/6
Azimut	-17°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Localisation de la prise de vue

A

B

Photographie de l'état initial à 50°

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 125°

Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Vue B

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec Salles	Depuis le pont qui traverse le ruisseau du Pamproux, la silhouette du bourg de Salles et son église protégée sont perceptibles dans l'axe de la voie. Le parc en projet est tronqué par la trame bâtie et filtré par la trame végétale du village. Depuis cette voie, E4 et de E5 sont prégnantes et leurs pales peuvent être visibles par intermittence. L'insertion du parc en projet modifie la séquence paysagère dans laquelle s'insère le village et son église (édifice protégé).	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Covisbilité église de Salles (MH 4)		> Phénomène de covisibilité > Modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°69 : Perception depuis la frange nord de Salles

Enjeux :

- Effet cumulé avec un autre parc éolien
- Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

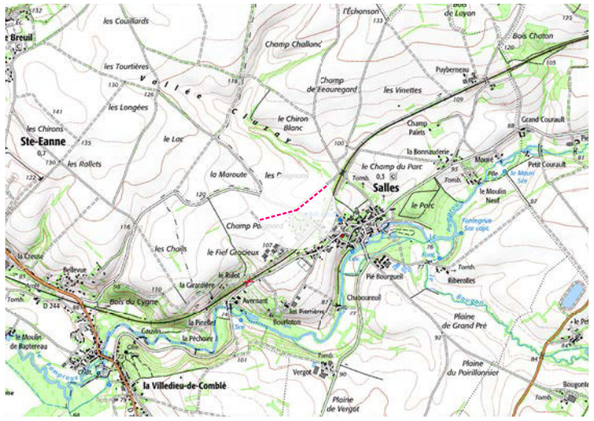

Localisation de la prise de vue

A

B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	69
Coordonnées L93	X 461486 ; Y 6592140
Altitude	106 m
Date et heure	05/02/2020 15:25
Éolienne la plus proche	0,8 km
Éolienne la plus éloignée	2,2 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	-27°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 155°

Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Vue B

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Soudan Énergies et Eoliennes de Pamproux	Le parc en projet s'insère au cœur de la plaine cultivée et se scinde en deux groupe d'éoliennes. Vers le sud-ouest sont perceptibles E1, E2 et E3 alors qu'au nord-est sont visibles E4, E5 et E6. Le parc en projet occupe ainsi une grande part d'horizon et prolonge significativement la présence du motif éolien. Bien que des éoliennes du parc en projet puisse se superposer en partie aux éoliennes du parc en service de Soudan Energies, ce phénomène n'engendre pas de point d'appels visuels perturbateurs. En effet, au vu de la différence de hauteur apparente des machines, les deux parcs demeurent distincts. Cependant, pour les riverains, la prégnance et le mouvement des rotors des éoliennes les plus proches constituent des points d'appels visuels. Bien que le motif éolien soit coutumier sur cet horizon, le paysage quotidien des riverains est modifié.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange nord de Salles		> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

1. Conclusion des impacts paysagers de l'aire immédiate

■ Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques

Dans l'aire d'étude immédiate, malgré une modification du paysage existant par une introduction ou une présence renforcée de l'énergie éolienne, les photomontages montrent que l'échelle du projet demeure majoritairement cohérente avec celle des composantes paysagères (parcellaire cultivé et bocage résiduel). Il n'y a pas d'effet d'écrasement majeur observé sur les vallées.

■ Effet cumulé avec un autre parc éolien

Le projet de la Plaine de Balusson entretient des interactions visuelles régulières avec le parc en service de Soudan Énergies. Sur l'ensemble des photomontages réalisés, l'insertion du parc éolien de la Plaine de Balusson introduit ou augmente de manière significative la présence - par le nombre d'éoliennes - et l'emprise horizontale du motif éolien. Le parc en projet s'inscrit régulièrement en avant-plan et dans la continuité visuelle du PE Soudan Énergies, situé à proximité. Les photomontages réalisés font état d'impacts faibles à forts.

■ Perception depuis les axes de communication

Depuis les principaux axes de communication qui maillent le territoire de l'aire d'étude rapprochée, le projet éolien de la Plaine de Balusson présente un impact paysager qualifié de nul à modéré. En effet, du fait de la présence régulière de masques visuels (éléments bâtis et végétation), de l'implantation du projet (souvent latérale à la voie) ainsi que la vitesse de déplacement de l'observateur, la visibilité des éoliennes du projet est fréquemment atténuée. C'est à l'occasion de fenêtres visuelles que des éoliennes du parc en projet peuvent être perceptibles.
Depuis la voie ferrée, le parc en projet est masqué par le talus qui accompagne la ligne. En effet, bien que le parc puisse être proche sur certaines séquences, il ne peut être visible au vu du modelé des talus. L'impact paysager lié à l'insertion du projet est qualifié de nul pour cette voie.

■ Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

La modification potentielle du paysage quotidien pour l'habitat proche a été recensée comme le principal enjeu paysager de l'état initial. Ainsi, un nombre conséquent de photomontages (21), représentatifs des différentes perceptions depuis les habitats proches, a été réalisé. Les secteurs habités sont, pour l'essentiel, implantés au cœur d'une plaine cultivée et de bocage.

Des impacts nuls à très forts ont été relevés pour cet enjeu et la majorité des impacts ont été évalués de modérés ou forts (13/21 photomontages). Ces impacts importants proviennent du fait de l'introduction ou de l'augmentation de la présence du motif éolien, de l'importante emprise visuelle verticale et horizontale du projet et des points d'appels visuels créés par le mouvement des pales modifiant l'appréciation générale du paysage quotidien et vécu des habitants.

À noter qu'un photomontage fait état d'un impact nul (photomontages n°62). Le parc en projet n'est pas perceptible car masqué en totalité par des éléments bâtis. À contrario, quatre photomontages font état d'un impact qualifié de très fort (photomontages n°53, 54, 55 et 69). La hauteur apparente et la prégnance du projet y sont particulièrement élevées, en raison de la proximité avec ces lieux de vie.

■ Visibilité et/ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

L'aire immédiate abrite 12 monuments historiques (MH) et 1 SPR. L'état initial a identifié des sensibilités relativement faibles voire nulles vis-à-vis du projet éolien. Ainsi, 9 éléments patrimoniaux protégés ont fait l'objet de photomontages en raison de leur attractivité touristique et de leur niveau de sensibilité, à savoir :
- les restes de l'ancien château (MH)
- le moulin à eau de Pont-l'Abbé (MH)
- le village de la Mothe-St-Héray (SPR)
- le château de Villedieu-de-Comblé (MH)
- l'église de Ste-Eanne (MH)
- l'église de Soudan (MH)
- l'église de Pamproux (MH)
- le château de Salles (MH) *(photomontage non réalisé)*
- l'église de Salles (MH)

D'après les photomontages réalisés (au nombre de 8), l'analyse révèle des impacts qualifiés de nuls à forts. La prégnance visuelle du projet éolien est en effet régulièrement atténuée par les masses végétales ou bâties tels que les résidus bocagers, la végétation des espaces privatifs et/ou les constructions réduisant ainsi la fraction visible des éoliennes du PE de la Plaine de Balusson (photomontages n°43, 44, 50, 56, 62 et 68).
Dès lors qu'une fenêtre visuelle donne de la visibilité au projet, la prégnance des éoliennes, le clignotement du balisage lumineux ainsi que le mouvement des pales peut engendre une modification plus significative de l'écrin paysager dans lequel inscrivent les site et les édifices protégés (photomontages n°47, 67 et 68).

2. Tableau récapitulatif des impacts paysagers de l'aire immédiate

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire immédiate						
43	Perception depuis le perron de l'ancien château de la Mothe-St-Héray					Restes de l'ancien château (MH7) et SPR de la Mothe-St-Héray
44	Perception depuis les abords de la maison de la Haute Sèvre				Centre-bourg de la Mothe-St-Héray	Moulin à eau de Pont-l'Abbé (MH6) et SPR de la Mothe-St-Héray
45	Perception depuis la sortie du bourg de la Mothe-St-Héray		PE Soudan-Énergies et PE Fomperron		Frange nord de la Mothe-St-Héray	
46	Perception depuis la RD 737 entre la Mothe-St-Héray et Villedieu-de-Comblé			RD 737		
47	Perception depuis les abords du château de Villedieu-de-Comblé				Centre-bourg de Villedieu-de-Comblé	Château de Villedieu-de-Comblé (MH8 et 9)
48	Perception depuis la frange nord-ouest de Villedieu-de-Comblé			Voie ferrée	Frange nord-ouest de Villedieu-de-Comblé	
49	Perception depuis le hameau des Hautes Rivières				Hameau des Hautes Rivières	
50	Perception depuis les abords de l'église de Ste-Eanne					Eglise de Ste-Eanne (MH11)
51	Perception depuis l'entrée du hameau du Coudré				Hameau du Coudré	
52	Perception depuis le hameau du Breuil		PE Soudan Énergies		Hameau du Breuil	
53	Perception depuis le hameau de La Ronce		PE Soudan Énergies		Hameau de La Ronce	
54	Perception depuis les hameaux des Petites et Grandes Chasseignes		Parcs éoliens		Hameaux des Petites et Grandes Chasseignes	
55	Perception depuis le hameau des Granges				Hameau des Granges	
56	Perception depuis les abords de l'église de Soudan		PE Soudan Énergies		Frange sud de Soudan	Eglise de Soudan (MH 12)
57	Perception depuis le centre-bourg de Soudan			RD 611	Centre-bourg de Soudan	
58	Perception depuis la frange nord de Soudan				Frange nord de Soudan	
59	Perception depuis l'autoroute A10		PE Soudan Énergies	A10		
60	Perception depuis la RD 611		PE Soudan Énergies	RD 611		
61	Perception depuis la frange est de Pamproux		PE Soudan Énergies		Frange est de Pamproux	
62	Perception depuis le parvis de l'église de Pamproux				Centre-bourg de Pamproux	Eglise de Pamproux (MH1)

Figure 111 : Tableau de synthèse des impacts paysagers des photomontages de l'aire immédiate 1/2

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
63	Perception depuis la frange ouest de Pamproux				Frange ouest de Pamproux	
64	Perception depuis le hameau des Coudraies				Hameau des Coudraies	
65	Perception depuis le hameau de Puyberneau		PE Soudan Énergies	Voie ferrée	Hameau de Puyberneau	
66	Perception depuis la tour du château de Salles					Château de Salles (MH3)
67	Perception depuis les abords de l'église de Salles				Centre-bourg de Salles	Eglise de Salles (MH4)
68	Perception depuis l'entrée du bourg de Salles				Covisibilité avec Salles	Covisibilité église de Salles (MH4)
69	Perception depuis la frange nord de Salles		PE Soudan Énergies et Eoliennes de Pamproux		Frange nord de Salles	

Figure 112 : Tableau de synthèse des impacts paysagers des photomontages de l'aire immédiate 2/2

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort